

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2009**

Le Conseil municipal a décidé :

- d'accorder à l' association Les Amis du Musée de Fouras une subvention, correspondant en fait à une avance, de 2150 euros pour l'organisation de l'exposition sur la Bataille des brûlots en rade de l'Arsenal de Rochefort
- de modifier le tableau des effectifs du personnel communal pour permettre les avancements de grade obtenus par 5 agents à l'issue de la phase de notation 2008
- de fixer le taux de la vacation funéraire à 25 euros, sachant que le nombre des opérations donnant lieu au paiement de vacations se trouve réduit par la loi
- d'autoriser le recrutement du dernier groupe d'agents saisonniers à affecter aux campings et à la surveillance du port Sud
- d'autoriser la mise en œuvre d'une modification mineure sur le budget des Ports
- d'accepter l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables à hauteur de 3.610 euros pour le budget général, de 459 euros pour le budget des campings et de 24 euros pour le budget des ports
- de fixer la redevance due pour l'exploitation de la concession de la Pierrade à la somme de 865,15 euros/mois soit au même niveau qu'en 2008
- d'autoriser l'occupation du domaine public pour l'exploitation d'une terrasse par l'établissement Le Pirate, rue Bruncher moyennant une redevance de 181,44 euros avec une obligation de démontage au 1<sup>er</sup> octobre
- d'adhérer à l'Association Nationale des Elus du Littoral moyennant une cotisation annuelle de 495 euros
- d'autoriser les animations proposées pour la fête de la Musique et pour la saison estivale, pour un montant respectivement de 6.539 euros et de 23.866 euros
- d'autoriser les démarches en vue de l'obtention des aides susceptibles d'être obtenues pour la réalisation d'un terrain multi-jeux, d'un coût estimé à 65.000 euros ttc
- d'adopter les tarifs proposés pour la cantine, l'APS, le CLSH et basés sur une augmentation moyenne de 2%
- d'autoriser l'organisation par le SEEJ des 3 stages et séjours proposés pour l'été 2009
- de confier la maintenance du réseau Wifi installé aux campings à la société Ewi, de Fenioux, pour un coût annuel de 480 euros ht
- de confier la surveillance nocturne des campings et du parking de la Fumée pendant l'été à la société Progard sécurité de Rochefort pour un coût de 28.684 euros ht
- de traiter la surveillance des plages pendant la saison estivale avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, aux conditions habituelles, pour un montant de 54.500 euros
- d'accorder la garantie d'emprunt de la commune aux prêts contractés par l'OPH de Rochefort pour la réalisation d'un programme de 18 logements locatifs rue Dieu me Garde
- d'approuver la modification du P.O.S. à l'issue de l'enquête publique réglementaire qui n'a donné lieu à aucune remarque, modification consistant dans la suppression de l'emplacement réservé V6 pour permettre la reconstruction des stands de la place Carnot
- d'accepter l'incorporation dans la voirie communale de la rue des Cosmos et de la voirie du groupe d'habitations « les jardins d'Ulysse »
- de passer un marché à commandes pour des travaux de voirie à hauteur de 100.000 euros ht avec l'entreprise SCREG
- de solliciter la dépose d'une cabine téléphonique relevant du Service universel auprès de France télécom dans le cadre du réaménagement du square Carnot
- de confier à l'APAVE la mission de contrôle technique relative à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'espace Carnot pour un coût de 1.340 euros ht
- de confier au S.D.E.E.R. une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'enfouissement des réseaux de l'espace Carnot
- de confier aux services du Conseil général la réalisation du diagnostic archéologique préalable aux travaux à engager place Carnot pour un coût de l'ordre de 256 euros
- d'autoriser l'entreprise Eurovia à sous-traiter une partie de ses prestations à l'entreprise Sud ouest pavage sur le chantier du front de mer Sud
- de reporter l'opération de dragage du port Nord projetée début juin
- de retenir les 4 entreprises qui interviendront sur l'opération de rénovation de la caserne de gendarmerie pour un montant global de 173.114 euros ht et d'autoriser les démarches pour obtenir des aides sur ce dossier

Fouras, le 29 mai 2009